

Ce document a été numérisé par le <u>CRDP</u>
<u>d'Alsace</u> pour la Base Nationale des Sujets
d'Examens de l'enseignement
professionnel

Ce fichier numérique ne peut être reproduit, représenté, adapté ou traduit sans autorisation

## **PILOTAGE NATIONAL**

**SESSION: 2011** 

## MENTION COMPLEMENTAIRE COLORISTE-PERMANENTISTE

E 2 : COLORATION ET EFFETS DE COULEURS

2<sup>ème</sup> partie : Réalisation d'effets de couleurs

Pratique Durée : 3 heures Coefficient : 5

#### SUJET

Après avoir présenté aux correcteurs la fiche technique qui vous a été envoyée, dûment complétée.

Sur le modèle qui vous accompagne :

- Longueur des cheveux : 6 cm minimum sur un tiers au moins de la tête
- Chevelure:

Soit : naturelleSoit : coloréeSoit : décolorée

Vous devez : en 3 heures : exécuter «Une réalisation d'effets de couleurs» ainsi qu'une mise en forme mettant en valeur le résultat de la coloration réalisée

- faisant apparaître trois couleurs au minimum
- en transformant la totalité de la chevelure

# Le résultat doit être :

- esthétique et
- conforme à votre projet

# Vous devez utiliser obligatoirement :

Soit: des colorations d'oxydation

Soit : des décolorations

- Soit : coloration (s) d'oxydation + décoloration (s)

### Vous pouvez, éventuellement utiliser, en plus :

- De la coloration semi - permanente

Base Mationale des suiets difficient de l'enseignement professionnel